

rue. Il payait 40 cents par mois de location pour chaque boîte et recevait une vingtaine de lettres par jour.

Cet individu a été arrêté, sous accusation de faire circuler de faux billets de banque. Il a déclaré se nommer John Casey, être âgé de 22 ans, et demeurant rue Carrière No. 186.

Il a été arrêté au moment où il venait d'envoyer plusieurs lettres. Dans sa correspondance on a trouvé la lettre suivante adressée à T. Picard :

" Si j'ai fait erreur en vous envoyant ceci, pour l'amour de Dieu, ne me dénoncez pas. J'ai en main d'excellents articles, deux et cinq du Canada. Je puis aussi vous fournir des articles des Etats-Unis, un, deux, cinq et dix. Rappelez vous que ces articles peuvent servir pour payer des dettes, hypothèques, achat de propriétés, et circuleront aussi facilement que s'ils étaient bons. Personne ne s'est jamais plaint de s'en être servi, mais tout le monde a réalisé des bénéfices sûrs, en peu de temps et sans crainte. Ceci est la pure vérité. Veuillez me renvoyer cette lettre. "

Une réponse de A. Langnerau, d'Acton Vale, province de Québec, a été trouvée sur le prisonnier. On y lit que Picard était forgeron et ne comprenait pas l'anglais; c'est pourquoi il l'avait donné au signataire pour la faire lire. Il avait dit à Picard qu'on voulait lui vendre du fer et il ajoutait: " Je désire faire des affaires avec vous. Dans un pays froid comme le vôtre la chose réussira. "

Le prisonnier a refusé de donner aucune explication et a été envoyé en prison.

Il est évident que cette arrestation a été faite à la requête du gouvernement d'Ottawa, car depuis longtemps les autorités de notre ville s'occupent de cette affaire et sont en correspondance avec le gouvernement.

Ce commerce de faux billets de banque a pris une grande extension dans la province de Québec. Les agents des faux monnayeurs s'adressent de préférence aux commerçants qui sont gênés et leur offrent de sortir d'embarras en leur vendant leurs articles qui sont les billets en question.

C'est ainsi qu'ils offrent des billets faux représentant une valeur de trois mille paistres pour \$500 comptant.

Ces industriels ne tentent pas seulement le commerce des villes, mais ils essayent d'entrer en relations avec les cultivateurs et les petits commerçants des campagnes.

Nombre de propositions de ce genre ont été faites à plusieurs personnes des environs de Montréal.

Le même système se pratique aux Etats Unis sur une plus grande échelle.

Les gouvernements des deux pays font des recherches actives et il est à désirer qu'on mette bientôt la main sur la bande.—*Le Canadien.*

Décès

Révérénd M. François Pilote

Nous avons appris avec chagrin la mort du Révérénd M. François Pilote, curé de St-Augustin, l'un des fondateurs de la *Gazette des Campagnes*.

Ce vénérable prêtre, cet ami tout particulièrement dévoué à la grande cause agricole pour laquelle il a fondé une école d'agriculture à Ste-Anne, où il laisse des monuments impérissables de son zèle religieux et patriotique, est décédé le 5 avril courant, à l'âge de 74 ans et 6 mois.

La semaine prochaine nous publierons une nécrologie sur ce saint prêtre qui a tant fait en faveur de la *Gazette des Campagnes*.

CAUSERIE AGRICOLE

CHOIX DES SEMENCES ET LEUR MISE EN TERRE (Suite)

Dans plusieurs traités sur le jardinage nous y lisons un tableau de la durée des facultés germinatives de différentes espèces de grains. Ce tableau peut avoir son utilité, mais il comporte la nécessité d'une bonne conservation des graines qui demande beaucoup de soins quant à leur degré de maturité lors de la récolte; l'endroit où on les tient en réserve pour le temps de la semence; et en dernier lieu la situation qu'elles occupent lorsqu'elles sont confiées au sol, de même que des soins que nous leur donnons; d'ailleurs toutes choses qui favorisent ou entravent leur végétation.

A ce sujet, M. P. Joigneaux, dans son livre le *Jardin potager*, fait les réflexions suivantes:

" Pour ce qui regarde la durée des facultés germinatives, il y a désaccord entre les dires des uns et des autres. Il ne saurait en être autrement. Ceux qui récoltent leurs graines bien mûres, qui leur donnent de l'air, qui ne les exposent ni à l'humidité ni à la grande chaleur, les font vivre plus longtemps que ceux qui procèdent dans le sens opposé; ceux qui sèment dans une terre à jardin peuvent avoir une belle levée, tandis que ceux qui sèment la même graine en terrain médiocre ont une levée faible ou même n'ont rien du tout, si la saison se tient à la sécheresse. Le jardinier vous dira que la semence de carotte vit quatre ans; l'homme de la grande culture vous dira qu'il ne s'y fierait guère au-delà de deux ans; le jardinier réussira avec de la graine panais de deux ans, nos cultivateurs la jetteraient si elle avait plus d'un an, et feraient bien. M. Vilmorin a fait lever de la graine de crambé de trois ans, dans son riche potager, tandis que nous avons échoué complètement dans notre potager de Saint Hubert, alors très-maigre, avec de la graine de crambé de dix huit mois. C'est facile à comprendre: vous avez, je suppose, deux graines d'une même sorte de plante, l'une et l'autre vivantes, mais aussi l'une et l'autre également affaiblies. Vous donnez du bien-être à celle-ci, c'est-à-dire un sol riche en terreau; vous donnez de la misère à celle-là, c'est-à-dire un sol pauvre en terreau; la première lève, prend des forces et vous trouvez qu'elle a la vie longue; la seconde, au contraire, meurt sans pouvoir lever, parce que la nourriture et la boisson manquent, et vous trouvez qu'elle a la vie courte. Selon vous, elle était morte quand vous l'avez semée; selon nous, elle était encore vivante, mais vous vous étiez arrangé de façon à ce qu'elle mourût avant de germer. "

Il y a des graines que l'on croit mortes, et dont les facultés germinatives ne sont cependant qu'endormies,